



Région Hauts de France

Mme RAVIART Anne

Secrétaire régionale du SNEPAP-FSU

à

M.DECOSTER François

Maire de ST-OMER

M. Le Maire,

Le bureau régional du SNEPAP-FSU, syndicat pénitentiaire représentatif, souhaite attirer votre attention sur l'état sanitaire préoccupant des locaux hébergeant le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de St-OMER, situé rue des bleuets.

En effet, dans un courrier en date du 3 mai 2021, le Dr DIMNY, médecin de prévention, relève que le bâtiment présente des risques pour la santé des agents et du public reçu. Ce courrier précise ainsi :

« Les prélèvements d'atmosphère réalisés récemment objectivent le risque biologique. Ce bâtiment n'est pas sanitaire sain pour permettre la poursuite de l'activité professionnelle ».

Ce problème est ancien, car il était déjà apparu en 2013. Des travaux avaient été effectués, mais le problème est de nouveau apparu et ne peut être ignoré mettant en cause la santé des professionnels et des justiciables de votre commune.

A ce jour, et selon nos informations, l'équipe reçoit toujours du public au rez-de-chaussée, zone la plus impactée par les moisissures (cf courrier joint pour information). La solution est bien entendue un déménagement de ce service public, mais qui ne peut aboutir avant 2024 selon l'Administration. Dans l'attente, il nous paraît indispensable de trouver une solution provisoire, mais indispensable, pour préserver tant la santé des agents que celle des publics reçus, comme par exemple la mise à disposition de locaux par la mairie en vue d'assurer la continuité du service public pénitentiaire.

Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

anne.raviart@justice.fr / raviart.anne@gmail.com

Site Internet : <http://snepap.fsu.fr> - Snepap FSU sur





## Région Hauts de France

Cette insalubrité du bâtiment situé sur le territoire de votre commune engage aujourd'hui la sécurité des personnes qui s'y trouvent chaque jour dans l'exercice de cette mission de service public. C'est pourquoi, en votre qualité de Maire, nous sollicitons votre intervention en vue de remédier à cette situation dangereuse, par tous moyens possibles. Les agents du SPIP de St Omer, ne peuvent pas continuer à travailler dans de telles conditions, sans risquer tant leur santé que celle des personnes reçues, en attendant la relocalisation du SPIP en 2024.

La prévention de la récidive est l'une des premières missions du SPIP mais elle est aussi de la responsabilité de toutes et de tous afin qu'elle se fasse en toute sécurité dans des locaux sains autant pour les professionnels que pour les justiciables.

Nous espérons que notre courrier ne restera pas sans réponse de votre part et que nous pourrions compter sur votre intervention afin de trouver une solution pour ce service public.

Mme RAVIART Anne

Secrétaire Régional SNEPAP-FSU des Hauts de France

Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

[anne.raviart@justice.fr](mailto:anne.raviart@justice.fr) / [raviart.anne@gmail.com](mailto:raviart.anne@gmail.com)

Site Internet : <http://snepap.fsu.fr> - Snepap FSU sur

